



numéro 62

mai 2023

Mairie de Schirrhoffen : Tél : 03 88 63 20 61
2, rue du Château Fax : 03 88 06 20 32
67240 Schirrhoffen www.schirrhoffen.fr
secretariat-mairie@schirrhoffen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 10h à 12h30-14h à 17h
jeudi : accueil téléphonique uniquement
Mairie fermée les vendredis semaines impaires

Permanence des élus

Mme Christine HEITZ : samedi de 9h à 11h et
sur rendez-vous
Mme Gaby ZILLIOX : jeudi de 18h à 19h
M. Lionel DOLT : mardi de 18h à 19h

À ne pas manquer

13 mai

Ramassage de papier école élémentaire

16, 23 et 30 mai

Atelier « Sérénité au volant », salle des fêtes

16 mai

Balayage des rues (aucune voiture ne devra stationner sur les trottoirs)

28 juin

Don de sang à l'ESC à Schirrhein

Les bruits de voisinage

Lutte contre les bruits de voisinage

Le retour des beaux jours est synonyme de travaux d'entretien du jardin et des aménagements extérieurs.

Pour rappel, selon l'arrêté municipal du 29 mai 2009, l'usage d'outils bruyants est autorisé :

du Lundi au samedi de 8h à 20h.

→ www.schirrhoffen.fr

Directrice de publication :

Christine HEITZ

Comité de rédaction :

Daniel GENTNER, Gaby ZILLIOX, Huguette HAASSER, Perrine DELVART, Florentine SCHNEIDER, Jacky HEINTZ

Le mot de Madame la Maire

Nous voilà déjà arrivés à mi-parcours de notre mandat électoral.

Ces trois premières années ont été très mouvementées et nous avons eu à gérer des crises inédites : crise sanitaire, guerre en Ukraine avec ses répercussions sur les coûts énergétiques et une inflation sur l'ensemble des matières premières.

Ces difficultés ne nous ont pas découragés, elles ont permis de développer des capacités à s'adapter, à apprendre vite et à réagir. Comme de tradition au cours des mois de mars et avril, le conseil municipal a débattu et a voté le budget annuel. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons eu à élaborer ce nouveau budget. Nous avons finalement choisi, à l'issue de longues discussions et suite à l'éclairage de notre conseillère du service des finances publiques d'augmenter de 6% l'impôt foncier.

Cette décision nous permet de garantir l'équilibre budgétaire et de maintenir notre politique d'investissement pour le futur. La commune de Schirrhoffen participe aux travaux d'investissement de l'école maternelle et du périscolaire avec la commune de Schirrhein et la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Nous souhaitons offrir à tous les enfants des locaux et des



services de qualité et leur donner toutes les chances pour bien démarrer dans la vie.

L'accès à la santé pour tous les habitants représente également une priorité pour notre équipe municipale. Nous avons acheté en janvier 2023 l'ancienne maison forestière. Une étude est en cours pour réaliser des travaux en vue d'y installer une maison médicale avec des espaces de consultation pour médecins et professionnels de santé. L'aire de jeux intergénérationnelle est achevée depuis quelques semaines et accueille avec les beaux jours des sportifs de tout âge.

Malgré la période troublée que nous traversons, soyez assurés que nous poursuivons notre engagement afin d'offrir une belle qualité de vie à chacune et chacun de vous.

Christine HEITZ

Travaux

Périscolaire école maternelle

Les travaux du périscolaire école maternelle ont commencé en décembre 2022 et l'ouverture est prévue pour la rentrée 2023.

Les locaux sont mutualisés avec ceux de l'école maternelle qui bénéficie de travaux d'extension.

L'intégration de l'accueil périscolaire au sein de l'école maternelle nécessite des travaux de réaménagement des espaces afin de créer une cuisine et une salle de restauration, une salle d'activité (au 1er étage) et les espaces pour l'équipe de professionnels (bureau de la directrice, salle des animateurs...)



La commune de Schirrhein, propriétaire des locaux assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération pour un montant total de 723 288 € TTC. Les travaux d'extension sont à la charge des communes de Schirrhein et Schirrhoffen.

La commune de Schirrhoffen participe au financement pour un montant de 87 557,44 € dans le cadre de l'intercommunalité.

Le coût prévisionnel pris en charge par la CAH est estimé à 231 000 € TTC (travaux, équipement et mobilier).

Périscolaire école élémentaire



Les travaux de construction du périscolaire école élémentaire ont débuté en février 2023. La capacité d'accueil sera de 70 places et l'ouverture est programmée en septembre 2024.

La CAH assure la maîtrise d'ouvrage et le financement. Le coût prévisionnel est de 2 080 000 € TTC.

Aire de jeux

Les enfants du village la connaissent et l'apprécient ! C'est l'aire de jeux située près de la salle des fêtes.

En début d'année elle a bénéficié d'importants travaux pour le plus grand bonheur des petits et de leurs parents. Des équipements pour adultes sont installés : stepper, cardio sport bike, mur à franchir double accès, haie d'obstacles, poutre d'équilibre et poids. La balançoire a également été remplacée.

Par ailleurs, le périmètre d'implantation des agrès est délimité avec des rondins pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité.

Ces acquisitions d'un montant de 36 371.40 € TTC ont obtenu le soutien financier de la CEA (collectivité européenne d'Alsace) et du pôle FEADER de la Région Grand Est.



L'éclairage public est une compétence de la CAH depuis 2020. Cela signifie que la gestion du parc des luminaires est assurée par le service technique de la CAH.

Quelques chiffres :

20 000 points lumineux au total sur la CAH dont 5 000 luminaires LED (25 %) permettant un gain de 60 % par luminaire

Consommation annuelle estimée à 7 000 MWh soit un coût annuel de 1,1 M€ sur la base des anciens tarifs

Depuis le 01/01/2023 augmentation de 140 % du prix du MWh soit une augmentation de 1,5 M€ et un budget prévisionnel de 2,6M€ en 2023

Actions mises en œuvre :

« La meilleure énergie, c'est celle que l'on ne consomme pas »

- Extinction du réseau d'éclairage public de 23h à 5h30 ou mise en place d'un régime semi-nocturne (extinction de 1 lampadaire sur 2)
- Déploiement de luminaires LED : 1 350 points lumineux dotés de LED en 2023 pour un coût de 1 M€ et une économie de 230 000 € (gain énergétique de 700 MWh)
- Diminution de l'intensité de l'éclairage dans les quartiers qui restent éclairés
- Remplacement des anciennes horloges astronomiques et déploiement de solutions techniques permettant la télégestion à distance

Tableau récapitulatif de la consommation de l'éclairage public :

	sans action de sobriété	avec extinction nocturne	avec déploiement LED	réduction
Consommation annuelle	7 000 MWh	4 000 MWh	3 300 MWh	52%
Coût annuel	2,6 M€	1,6 M€	1,37 M€	47%



A Schirrhoffen les élus ont opté pour un régime d'extinction semi-nocturne durant toute la durée d'allumage et sur l'ensemble de la commune. Cette solution a été retenue pour concilier sobriété et sécurité. De plus la puissance des lampadaires dotés de LED a été réduite.

La commune est équipée de 142 foyers lumineux (28 % du parc est doté de LED à l'initiative de la commune avant 2020) 71 restent allumés dont 40 LED.

Nettoyage de printemps

Samedi 15 Avril, sous un beau soleil printanier, des membres du conseil municipal, des jeunes du football club Etoile, des bénévoles se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour ramasser les déchets sur le ban de la commune de Schirrhoffen et dans la proche forêt de Haguenau.

Les enfants et les jeunes étaient majoritaires ; leur participation à cette action citoyenne prouve leur engagement pour les questions environnementales.

Le volume des déchets collectés diminue d'année en année. Peut-être que cette opération de nettoyage ne sera plus nécessaire dans un avenir

proche si chaque habitant respecte au quotidien la propreté de son lieu de vie.



Un moment de convivialité a clôturé la matinée ; les enfants ont été récompensés par des chocolats et un repas a été servi à tous les participants. Gaby Zilliox a préparé une excellente soupe aux pois accompagnée de knacks et de salade de pomme de terre livrés par le traiteur local.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CAH a débuté. Ce document unique remplacera tous les documents d'urbanisme existants (PLUi, PLU et CC) de notre territoire et s'appliquera aux 36 communes de la CAH d'ici 2025.

L'année 2022 a permis à toutes les communes de participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi, document qui définit les grandes orientations de notre projet de territoire. L'année s'est clôturée par des débats au sein de chaque conseil municipal, permettant de formuler des remarques, demandes de modifications ou questions sur le document. Par la suite, le PADD amendé a été débattu collégalement en Conférence des Maires puis en Conseil Communautaire le 30 mars dernier.

Un travail d'envergure nous attend pour 2023 : la traduction réglementaire du PADD, et donc de notre projet de territoire, à travers le zonage et le règlement écrit du PLUi. Ces pièces réglementaires vont fixer précisément les règles opposables à tous pour l'exécution de travaux ou constructions sur le territoire de chaque commune.

Aujourd'hui, trois documents constitutifs du PLUi (diagnostic territorial, état initial de l'environnement et PADD) sont donc finalisés, bien qu'ils puissent toujours évoluer à la marge jusqu'à son approbation. Afin de vous présenter leur contenu et plus largement la procédure d'élaboration du PLUi, deux réunions publiques sont organisées par la CAH :

- Lundi 12 juin de 19h à 21h au CAIRE à Haguenau.
- Mercredi 28 juin de 19h à 21h à l'Hôtel de ville de Brumath.

A partir du mois de juin, une exposition itinérante circulera également dans l'ensemble des mairies de la CAH. Les dates d'installation dans notre mairie vous seront communiquées ultérieurement.

Tous les documents sont consultables sur le site internet dédié au PLUi, régulièrement mis à jour :

→ <https://plui.agglo-haguenau.fr>

Une version imprimée de ces documents est également disponible en mairie ainsi qu'un registre permettant de recueillir vos remarques sur cette démarche.

Approbation du Programme local de l'habitat intercommunal, gage d'une offre adaptée de logements pour toutes les catégories de la population.

Le projet de PLHI arrêté le 10 novembre 2022, qui a reçu un avis favorable du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), a été approuvé.

Il témoigne d'une excellente collaboration entre les communes, les partenaires et les habitants.

Les programmes de développement s'articulent avec équilibre avec les dispositifs de réhabilitation du parc ancien (PIG, OPAH).

Il sera mis à disposition dans toutes les communes, au siège de la CAH (au CAIRE à Haguenau) et à la préfecture.

Activité musicothérapie



La série de séances de Musicothérapie a pris fin ce vendredi 24 mars avec une pointe de regrets de la part des participants, qui en ont apprécié les activités et la convivialité. Les activités ont surtout été centrées sur des exercices de rythmes, impliquant la coordination et l'écoute des participants. Le cycle a été animé par Mme Agnès Turlure, psychologue en EHPAD et autres structures d'accompagnement et d'insertion. Le financement a été réalisé par la CEA dans le cadre des activités pour seniors, destinées à consolider le lien social et l'autonomie, et à stimuler les différentes fonctions physiques et cognitives, gages de qualité de vie chez la personne âgée.



Pour cette cérémonie organisée le 17 février à la salle des fêtes, de nombreuses personnes parmi lesquelles le sous-préfet de Haguenau Christian Michalak, le sénateur André Reichardt, le conseiller de la CeA Michel Lorentz, le vice-président de la CAH Jean-Lucien Netzer, la suppléante du député Vincent Thiébaud, Emmanuelle Parisse, le curé de Schirrhein-Schirrhoffen, le père Piotr, de nombreux élus et anciens élus des communes voisines, familles et amis ont tenu à honorer les récipiendaires de leur présence.

Christine Heitz, maire de Schirrhoffen a fait part de son plaisir et honneur de remettre les titres de maire honoraire à Jean Dillinger et adjoint honoraire à Jacky Halter. Elle a salué le parcours exemplaire de deux serviteurs engagés pendant plus de 20 ans au service de la population.

Jean Dillinger compte 24 ans au conseil municipal où il est entré en 1989. Adjoint pendant deux mandats, il est élu maire en 2008 et en 2014. Il sera également élu vice-président à la Comcom de Bischwiller et environs en charge des finances puis en 2017 à la Communauté d'agglomération de Haguenau.



Jacky Halter a fait partie du conseil municipal pendant 22 ans. Il a été conseiller de 1991 à 2001 puis adjoint de 2008 à 2020. Il a été non

seulement membre de la commission des travaux et aménagement du lotissement Crécerelles, mais aussi rédacteur du bulletin communal. C'est avec émotion et humilité que les deux récipiendaires ont pris la parole en soulignant l'esprit d'équipe qui a guidé leur action et le soutien indéfectible de leur famille tout au long de leurs mandats.

Lors des prises de paroles des invités, l'engagement désintéressé au profit des concitoyens a été mis en avant.

Cette cérémonie est un témoignage de reconnaissance de la commune et de la Nation à leur égard.

A l'issue de la cérémonie, la maire a remis un bouquet de fleurs aux épouses des deux élus, Chantal et Anita avant le traditionnel verre de l'amitié.

Fiscalité

Pour faire face au contexte inflationniste et à des recettes de plus en plus contraintes, le conseil municipal a décidé le 4 avril d'augmenter les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (non supprimée)

Les taux de la commune

De 2008 à 2022, les taux sont restés inchangés

Taxes	Bases 2022 effectives	Taux 2022	Total	Bases 2023 prév.	Taux avec une augmentation de 6%	Total en €
Taxe Foncière bâti	536 823,00	22,40	120 248,35	641 700,00	23,74	152 365,25
Taxe Foncière non bâti	4 552,00	34,89	1 588,19	3 900,00	36,98	1 442,35
Taxe habitation Rés.secondaire	28 656,00	10,08	2 888,52	30 691,00	10,68	3 279,27
Total en €			124 725,07			157 086,87

Taux au 31/12/2022 secteur Bischwiller

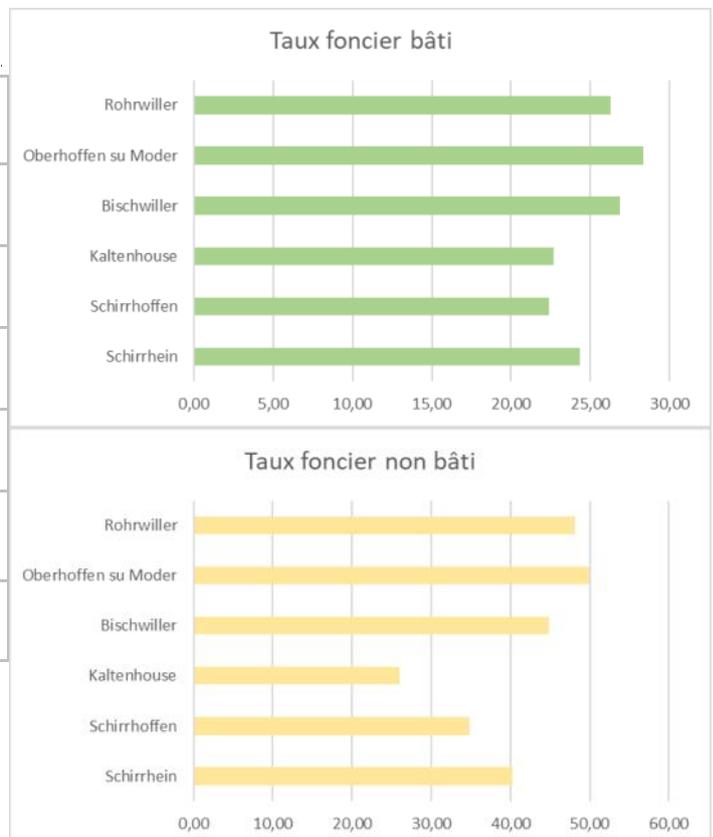
Commune	Taxe sur	Taxe sur le
Schirrhein	24.37%	40.23%
Schirrhoffen	22.40%	34.89%
Kaltenhouse	22.71%	26.00%
Bischwiller	26.88%	44.90%
Oberhoffen sur Moder	28.35%	49.96%
Rohrwiler	26.29%	48.19%

Afin de garder notre capacité à investir, nous avons fait le choix d'augmenter les taux de la fiscalité.

La gestion des dépenses de fonctionnement étant déjà très optimisée, le recours à la fiscalité locale est le choix que nous avons retenu pour garantir l'équilibre budgétaire et le financement des projets en cours. C'est notre unique marge de manœuvre pour compenser l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières, des prestations de service, des charges de personnel (évolutions de carrière, augmentation du point d'indice, du SMIC horaire, des taux de cotisation à la caisse de retraite, prévoyance, médecine du travail ...) Par ailleurs, la dotation générale de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat aux communes a diminué de 34 % de 2014 à 2022.

Une augmentation de la DGF pour 2023 avait été décidée par la loi des finances. Malheureusement la commune de Schirrhoffen ne fait pas partie des heureux élus qui bénéficieront d'une hausse.

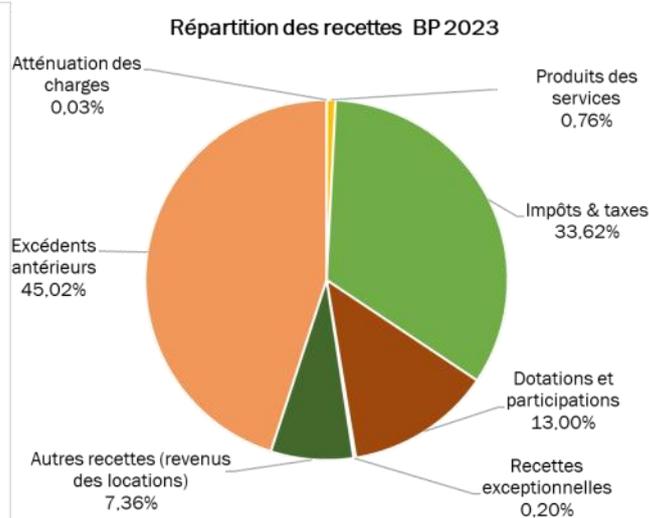
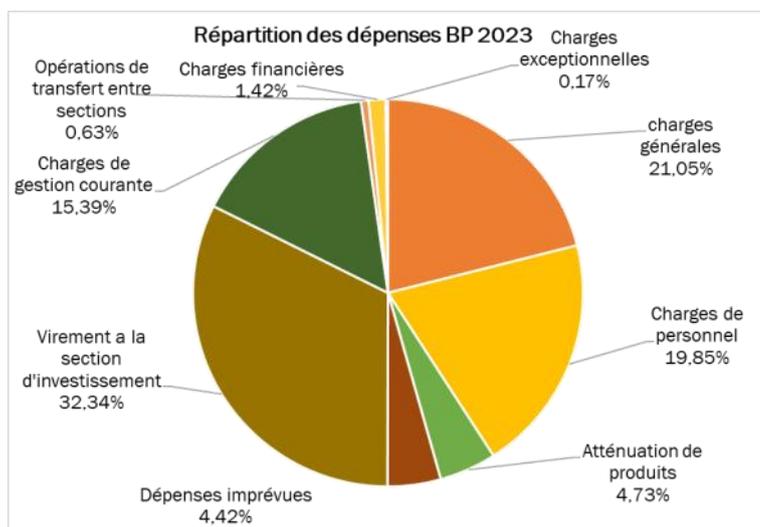
Les taux pratiqués à Schirrhoffen restent inférieurs à ceux des communes voisines, notamment Schirrhein avec qui nous sommes liés par des conventions intercommunales et par notre engagement dans ce cadre à participer aux dépenses intercommunales de fonctionnement et d'investissement.



Le budget 2023

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges générales (Es,entretien,assurance,...)	133 500,00	Atténuation des charges	200,00
Charges de personnel	125 900,00	Produits des services	4 850,00
Atténuation de produits	30 000,00	Impôts & taxes	213 196,00
Dépenses imprévues	28 000,00	Dotations et participations	82 443,00
Virement a la section d'investissement	205 072,69	Recettes exceptionnelles	1 300,00
Charges de gestion courante	97 600,00	Autres recettes (revenus des locations)	46 700,00
Opérations de transfert entre sections	4 000,00	Excédents antérieurs	285 483,69
Charges financières	9 000,00		
Charges exceptionnelles	1 100,00		
	634 172,69		634 172,69



Principaux investissements prévus en 2023

Outillages	2 500,00
Travaux maison forestière (géomètre, étude, rénovation)	117 500,00
Aire de jeux intergénérationnelle	36 500,00
Logement 11, rue du Château : travaux étanchéité, garde corps	6 000,00
Luminaire de Noël (remplacement de Leds)	1 030,00
Mise en place de panneaux de signalisation	3 000,00
Achat photocopieur	2 000,00
Remplacement logiciel de gestion Mairie	3 000,00
	171 530,00

La maison forestière

La maison forestière située 19, rue Principale n'ayant plus d'intérêt pour les services forestiers, l'ONF et la ville de Haguenau copropriétaires du bien se sont accordés pour engager une procédure de mise en vente. D'une superficie de 17,60 ares ce bien est composé d'une maison de 125,99 m² de surface habitable et d'une dépendance de 89,85 m². La commune de Schirrhoffen ne disposant pas d'emprise foncière, le Conseil Municipal lors de la séance du 29.3.2022 a décidé d'acquérir ce bien pour un montant de 227 000 €. L'acte d'achat a été signé le 5 janvier 2023. Actuellement un projet de rénovation est à l'étude.



Annonces

"Pour pouvoir continuer à fonctionner dans des bonnes conditions, la **Musique Harmonie de Schirrhein-Schirrhoffen** est à la recherche impérieuse d'un batteur-percussionniste. Les répétitions ont lieu les mercredis de 20h30 à 22h30 à l'arrière de l'ESC de Schirrhein. Et tout autre musicien pouvant renforcer l'effectif sera également bienvenu ! Le président Patrick Zinck (pzinck@free.fr et tél. 06 75 96 33 05) pourra vous donner tout renseignement complémentaire."

Appartement F3 de 65 m² à louer : situé 2, rue du Château à SCHIRRHOFFEN

Loyer : 508.82 €

Chauffage individuel au gaz

Disponible de suite

Pour toute information, veuillez contacter la mairie au 03 88 63 20 61

État civil

Mariage

5.5.2023

Virginie WOLFF et
Stéphane WELSCH

20a, rue Principale

Naissances

03.03.2023

Augustin MATTER
6b, rue des Champs

25.03.2023

Yanis SCHMALTZ
32, rue des Champs

25.03.2023

Loën BEILL
7, rue du Balbuzard

05.04.2023

Michaël HEIM
7, rue de l'Epervier

10.04.2023

Elyne LOEFFLER
31B, rue Principale

Grands anniversaires

92 ans	DOLT Charlotte	née le 21/03/1931	2, rue des Saules
92 ans	MARTIN Anna	née le 13/01/1931	30, rue principale
89 ans	BERNARD Agnès	née le 13/04/1934	3, rue de Sessenheim
88 ans	KEITH Charles	né le 11/04/1935	28, rue du Château
87 ans	HASELBERGER Blanche	née le 26/01/1936	3, rue du Château
87 ans	MOSSER Ida	née le 24/04/1936	20, rue de Sessenheim
83 ans	BOISAUBERT Odile	née le 01/01/1940	7, chemin du château
82 ans	WOLFF Marlène	née le 03/12/1941	20, rue principale
81 ans	NICOLA Marie-Thérèse	née le 01/12/1942	35, rue principale
80 ans	KLEINMANN Robert	né le 28/01/1943	1, rue des Huttes

